

montant brut et moins de 8 p. 100; peut-être 5½ à 6 p. 100. Naturellement, cela comprend tous les frais secondaires, y compris l'enregistrement, l'extension, dont M. McDonald a parlé, les instructions et la publication de renseignements sur ces composés. Cela forme un tout.

M. GELBER: Vous avez parlé de subventions aux universités et j'allais vous poser une question à ce sujet. Quelle est la relation entre le service de recherches de votre société et les universités? Vous servez-vous des universités? Leur demandez-vous de résoudre des problèmes?

M. WHITE-STEVENS: M. Cooper aimerait peut-être vous répondre au sujet du Canada.

M. COOPER: Nous offrons des subventions et de l'aide aux universités du Canada au sujet de problèmes particuliers. Si cela vous intéresse, je peux vous parler de l'un que nous a présenté l'Université de l'Alberta la semaine dernière au sujet du malathion. Ce travail a été entrepris avec le service d'entomologie de l'université. Il s'agit de l'étude des effets du malathion et de la résistance des insectes aux additifs de malathion en vue d'une thèse de doctorat. L'insecte choisi était la blatte germanique. L'élève, qui venait de l'Inde, a travaillé à sa thèse pendant trois ans. Il vient de la terminer et a obtenu son doctorat. Il a fait un excellent travail sur la résistance de la blatte au malathion.

C'est là le genre de problèmes que nous étudions par l'entremise des universités. Nous donnons des subventions qui s'élèvent de \$1,200 à \$3,500 par année, pour un programme de deux ou trois ans. Nous dépensons de \$14,000 à \$18,000 par année pour des subventions de ce genre.

M. GELBER: Vous leur donnez l'argent et vous leur confiez le problème?

M. COOPER: Non, nous ne dictons pas aux universités le genre de travail qu'elles doivent entreprendre. Je demande que le chef de chaque département me soumette dix ou douze textes du travail que les étudiants doivent faire pour obtenir leur diplôme. Généralement, j'en choisis trois ou quatre qui me paraissent devoir contribuer à nos connaissances générales. Et alors, nous disons: très bien, nous allons aider l'un ou l'autre de ces quatre, et nous nous entendons sur ce point. Nous n'exigeons ni ne demandons un travail particulier. Nous ne leur disons jamais: «Si vous ne faites pas cela, vous n'aurez pas d'argent».

M. GELBER: Savez-vous avec quelles universités vous traitez actuellement?

M. COOPER: Celles de Colombie-Britannique et d'Alberta. Nous avons accordé des subventions moindres à l'Université de la Saskatchewan, au Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, au Collège d'Agriculture de la même province, ainsi qu'au Collège Macdonald. Un programme sera confié à l'Université Laval cet hiver. Tout dépend si l'institution est d'avis qu'un nombre suffisant de ses élèves s'intéresse à l'entomologie, à la toxicologie ou à la chimie.

M. GELBER: Je vous remercie beaucoup, monsieur Cooper.

M. WILLOUGHBY: Lorsque vous répartissez ce travail de recherches entre les universités, est-ce que vous essayez d'empêcher que les mêmes études soient faites dans différentes universités?

M. COOPER: En effet. Nous tâchons de faire faire un travail nouveau aux différents endroits. Cependant, il arrive parfois que je désire faire confirmer une certaine méthode ou réétudier un problème concernant les résidus dans une certaine région. J'ai fait cela à maintes reprises, à cause des conditions climatiques différentes dans une certaine région. J'ai alors demandé à l'université locale d'étudier pour moi le problème que posaient les résidus.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser?

M. CÔTÉ (*Longueuil*): Avez-vous au Canada une maison qui s'occupe des produits antiparasitaires?